



Élections au Comité National de la Recherche Scientifique 2025 - 2029

Béatrice CASEAU - Section 34 - Collège A2

Je me porte candidate pour siéger à la section 34 du comité national du CNRS et je fais appel à votre vote. Je suis professeure d'histoire byzantine à Sorbonne université depuis 2015.

Sauvegarde des disciplines et transmission des savoirs

La section 32 du CNRS regroupe des chercheuses et chercheurs, au CNRS comme à l'Université, qui, grâce à leur diversité, constituent une grande richesse qui mérite et nécessite le soutien constant et infaillible de leurs représentantes et représentants dans les instances nationales. Il est important de veiller à l'équilibre entre les disciplines (histoire, archéologie, histoire de l'art, philologie), mais aussi aux aires géographiques (Europe, Afrique, Proche-Orient, Asie), aux périodes d'études (de la préhistoire à la fin du Moyen Âge) et aux domaines de spécialités, de sorte à garantir la sauvegarde et la transmission des savoirs et des connaissances. Je pense en particulier important de défendre nos différentes disciplines qui sont présentes au CNRS mais qui sont parfois menacées dans leur existence ou qui ont même disparu à l'université. J'ai siégé au conseil scientifique de l'université Paris-Sorbonne puis au conseil académique de Sorbonne université : j'ai pu constater la disparition de postes au CNRS (non remplacement après un départ en retraite) et à l'université (étruscologie et papyrologie dans mon université par exemple, postes d'histoire dans d'autres universités par exemple).

Sauvegarde des instances nationales

De façon accrue dans le contexte actuel de restrictions budgétaires, il est essentiel de sauvegarder les instances nationales d'évaluation de la recherche scientifique en France. À travers les évaluations par les pairs, le comité national du CNRS fait ainsi partie des instances majeures, en première ligne dans la garantie d'une recherche publique et indépendante. Que ce soit dans les recrutements de nouvelles et nouveaux collègues, dans la promotion des carrières ou dans l'octroi des délégations de recherches aux universitaires, je m'engage à défendre les valeurs de parité et d'équité dans l'évaluation attentive et juste des différents parcours, y compris pour les profils atypiques. Avec la disparition annoncée de l'HCERES, les instances nationales d'évaluation de la recherche scientifique en France ont un rôle important à jouer.

Évaluations transparentes et indépendantes

Dans toutes les occasions, je soutiendrai des critères d'évaluation transparents et le plus objectifs possibles. C'est la condition nécessaire pour promouvoir le rayonnement national et international de la recherche, par la valorisation des efforts de tous les corps qui composent la recherche, chercheur(se), universitaire, ingénieur(e), technicien(enne). Il est ainsi important de soutenir également le personnel administratif et de support à la recherche à un moment où leur renouvellement est mis en cause, et de prendre en compte les conditions réelles de travail, très variables, dans les différents laboratoires. Dans les propositions de recrutement, il faut tenir compte du vieillissement et des départs en retraite dans les différentes équipes pour assurer une continuité des disciplines, sans obérer l'ouverture à de nouveaux champs de recherche.

CNRS comme enjeu majeur pour les universitaires

Le CNRS constitue un acteur central, pour les chercheuses, chercheurs et leur laboratoire, mais aussi pour les universitaires. Dans un contexte de pénurie des moyens et de fortes pressions dans les universités, les outils proposés par le CNRS, comme les délégations de recherche et le soutien à la mobilité internationale (SMI), constituent, en parallèle à la possibilité d'un CRCT, les seuls moyens effectifs qui permettent aux universitaires d'avancer leurs recherches dans des bonnes conditions. Ces outils doivent être renforcés, généralisés et constituer des mécanismes réguliers de carrière pour les universitaires, considéré(e)s dans la spécificité de leurs conditions de travail et de calendrier. Dans notre section 34, le besoin de renforcement de ces possibilités est sans doute encore plus fort, compte tenu de la nécessité de déplacement, parfois sur une longue durée, sur un terrain d'étude lointain (fouilles ou prospections archéologiques, travail dans les réserves des musées, archives, bibliothèques, etc.).

Dimension internationale

Dans le contexte politique mondial, le CNRS comme les universités ont un rôle à jouer dans l'accueil de chercheurs étrangers, venus de régions en guerre ou de pays dans lesquels la recherche scientifique est méprisée ou dévalorisée.

Je fais donc appel à votre vote pour une défense des recrutements dans les équipes de recherche de la section 34, pour une transparence des évaluations, pour un maintien des instances nationales d'évaluation de la recherche scientifique en France

Je vous invite à voter pour moi et pour les candidats soutenus par la Cfdt Recherche EPST, en particulier pour **Alban GAUTIER** du même collège que moi afin de défendre l'ensemble des personnels de l'ESR, tous corps et statuts confondus.

VOTEZ ET FAITES VOTER POUR LES CANDIDATS SOUTENUS PAR LA Cfdt RECHERCHE EPST



Élections au Comité National de la Recherche Scientifique 2025 - 2029

Vous allez élire vos représentantes et représentants au Comité National dans un contexte de profondes transformations du système de recherche et d'enseignement supérieur.

Soutenus par la **CFDT Recherche EPST**, syndicat de toutes les catégories de personnel, nous nous engageons à :

- **Défendre les intérêts de toutes et tous** (chercheurs, ingénieurs, techniciens, administratifs) et promouvoir l'égalité professionnelle.
- **Renforcer la collégialité** en associant chaque métier à la conduite de la recherche.
- **Écouter et informer** l'ensemble de la communauté scientifique.
- **Préserver le sens** de notre activité dans un cadre législatif en mutation.
- **S'opposer aux "Keylabs"** et défendre une recherche publique diversifiée et collaborative.
- **Promouvoir une évaluation qualitative** plutôt que strictement quantitative.
- **Mener notre mandat en toute indépendance**, en coopération avec les autres élues de la section.

La **CFDT Recherche EPST** réclame :

- Une **évaluation des laboratoires et de leur personnel par le Comité National**, ainsi que la présence d'élus (y compris ingénieurs et techniciens) dans les Comités de visite de l'HCERES.
- Le **rejet des Keylabs**, qui concentrent les financements au détriment de la diversité et de la pluralité des recherches.
- Une **meilleure répartition des crédits publics**, avec un soutien de base conséquent aux laboratoires et une évaluation a posteriori.
- La **réduction de la charge administrative**, conséquence du recours abusif aux projets financés sur appels à projets.

Le personnel de l'ESR reste le plus défavorisé de la fonction publique en termes de carrière et de rémunération. Cela doit changer ! Nous revendiquons :

- La **revalorisation des grilles indiciaires** et l'augmentation des taux de promotion pour tous les corps des EPST et de l'Enseignement supérieur.
- Un **parcours de carrière** intégrant au moins deux grades, avec une évolution rapide pour les chercheurs.
- Le **transfert primes-points**, pour inclure une partie des primes dans le traitement indiciaire (meilleur calcul de la retraite).
- L'**égalité femmes-hommes** dans les promotions, l'accès aux postes à responsabilité et l'attribution des primes.
- La **suppression des CPJ**, qui introduisent une inégalité de recrutement et de traitement.
- Un **accès à la classe de CRHC** qui ne bloque pas celui au corps des Directeurs de Recherche.
- Le **décontingement de la HEB** et l'**allongement de la grille à la HEC** pour les CRHC et les IRHC.
- L'**attribution de la prime C3 (RIPEC)** à tous les chercheurs ayant reçu un avis favorable lors de leur évaluation.

Nous exigeons aussi :

- Le **remplacement systématique** de tous les départs par des emplois permanents non mutualisés.
- La **limitation des CDD** et des "CDI de projet" pour éviter la précarisation.
- Une **prise en charge respectueuse** des personnels en souffrance, avec une vigilance accrue sur les risques psychosociaux.

Notre objectif est de créer les conditions d'une recherche citoyenne, durable et responsable, privilégiant l'emploi pérenne et respectant ses personnels.

En votant pour les candidates et candidats **CFDT Recherche EPST**, vous choisissez des élues à vos côtés pour défendre l'ensemble des personnels de l'ESR, tous corps et statuts confondus.